

Conseil Général - 26 août Déclaration du Maroc au nom du Groupe Africain

Au nom du Groupe Africain, permettez moi Monsieur le Président de vous remercier d'abord pour vos efforts inlassables déployés en parvenant à un texte de consensus, remercier également le Secrétariat et le Groupe des amis du Président pour leur disponibilité et leur engagement.

Le Texte qui nous est présenté aujourd'hui n'est malheureusement pas le genre de texte que les membres ici présents espéraient soumettre aux ministres, mais les choses étant ce qu'elles sont, et vu les divergences profondes des différents pays sur des questions clés n'a pas été de nature à franchir le seuil nécessaire pour faciliter le travail à nos Ministres.

Le texte présenté reflète certes, dans une certaine mesure les différents avis qui ont été émis sur certaines questions débattues, d'autres avis ont été omis, je reconnais la difficulté de la tâche qui est la votre et la lourde responsabilité qui vous incombe à cet égard.

Le document révisé présente à première vue de grands déséquilibres quant aux ambitions reflétées pour les différents thèmes, celles par exemple concernant les produits non agricoles sont beaucoup plus élevées par rapport au secteur agricole (annexe A), mais l'essentiel pour le groupe africain demeure la conformité de ce texte au mandat de Doha, notre objectif n'étant pas de redevenir ce mandat de Doha ni de le réinterpréter de différentes manières, ce rôle incombe exclusivement aux Ministres.

Monsieur le Président, comme d'autres délégations l'ont proposé hier, et je me réfère précisément à la déclaration faite par l'Ambassadeur de Malaisie dans la quelle il vous proposait de supprimer les annexes en ne gardant que le texte lui même de la déclaration, et devant la difficultés apparentes de donner satisfaction à ce genre de sollicitudes, je vous proposerais plutôt d'enrichir ce projet en y incluant d'autres annexes ce qui refléterait mieux à notre avis l'esprit des travaux et des consultations intensives tenues depuis quelques semaines.

Monsieur le Président, concernant l'agriculture, j'ai déjà exprimé hier l'avis général du groupe africain sur l'annexe A dans la quelle des éléments positifs sur le TSD ont été introduits, ces éléments sont en effet positif et méritent un travail de suivi et d'examen ultérieur en y introduisant d'autres composantes telles que l'érosion des préférences qui a été traité de façon appropriée dans le texte de Monsieur Harbinson, nous regrettons seulement que le nouveau texte qui nous est proposé a été conçu uniquement sur la base de celui Conjoint UE-US sur le quel les remarques du groupe ont été émises la semaine dernière .

Le groupe africain tient également à ce qu'au paragraphe 25, l'action à entreprendre au titre du suivi de la proposition faite par le Bénin, le Tchad, le Burkina Faso et Mali sur le coton se réfère au projet de décision qui a été présenté dans ce cadre et soumis au Secrétariat, c'est là à notre avis la meilleure façon de refléter fidèlement l'esprit des débats qui ont eu lieu à ce sujet et le soutien considérables apportés par les membres à la proposition des quatre pays.

S'agissant de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, et comme je viens de le souligner, ce texte affiche des ambitions nettement élevées, mais le groupe africain demeure préoccupé du fait que certaines questions d'importance pour notre continent ne soient résolues, il s'agit principalement de la formule de réduction des tarifs, de notre avis sur l'approche sectorielle et aussi de la question des préférences dont la formulation en reflète nullement le débat qui a eu lieu à ce sujet.

Concernant le TSD, et tout en vous remerciant vivement pour vos efforts et votre engagement dans le but de faciliter le consensus sur la majorité des propositions soumises, nous constatons que le paragraphe II, ne prend nullement en compte l'avis de beaucoup de pays en développement et notamment celui du Groupe africain quant à l'opportunité de prendre une décision à Cancun sur la première récolte.

Monsieur le Président, la question des ADPIC et santé publique est certes une question dont l'évolution depuis la Conférence de Doha nous rappelle de tristes souvenirs, surtout pour le continent africain qui est le plus concerné par cette question hautement urgente et combien humanitaire. Nous reaffirmons donc nos attachement à toute solution multilatérale et formulons l'espoir que cette question trouvera une issue positive avant Cancun.